

Compte-rendu sommaire de la séance du 20 février 2018

Date de convocation : 14 février 2018

Date d'affichage : 26 février 2018

Assistaient à la séance : Mmes ACQUAIRE, WALTON-ARRASSE, CLEENEWERCK
Mrs ACQUAIRE, FENOT, ZIENTEK B., LEFEVRE, BEAUVOIS, VANDEPUTTE,
DEVENDEVILLE, ROUSSEAU, FROISSART, ZIENTEK S.

Absents excusés : ----

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers représentés : 13

Secrétaire de séance : Mme WALTON-ARRASSE

INFORMATIONS DIVERSES

- Lecture du compte-rendu de la séance du 7 décembre 2018 et adoption.
- Chantier d'insertion : travaux réalisés au logement de la BCD et tailles de haies. Le chantier reviendra 4 jours en juillet.
- Dégâts tempête (église + salle polyvalente) : un devis a été établi (pour les assurances) : Société DOUVILLE, 5 575.60€ TTC.
- Accident devant l'école : Un devis a été établi (pour les assurances) : Société ZIENTEK SAS : 4 383.50€ TTC.
- Demande de location du logement du Presbytère d'avril à juillet environ.
- RD937 : réfection de la chaussée cet été, ce qui engendrera des coûts pour la commune (bouches de réseau d'eau pluviale ...).
- Dossier Guérin-Boxoen : suite à l'audience du mois de janvier au tribunal de Péronne (pour impayés), la commune d'Athies a eu gain de cause. M. Boxoen et Mme Guérin devront verser 1 045.00€ et 300.00€ pour les frais.
- La CCES a remboursé environ 6000.00€ pour 2017 pour les dépenses « espaces verts ».
- Mail de Mme Carton concernant l'église (infiltrations, etc.) : les dégâts avaient déjà été constatés, l'expertise réalisée, et les devis demandés. Les travaux seront effectués prochainement.

EMPRUNT A TAUX 0% AUPRES DE LA CCES

Monsieur le Maire explique aux conseillers que la délibération prise le 7 décembre 2017 concernant la convention de prêt à taux 0% avec la communauté de communes de l'est de la Somme pour la réalisation d'un projet d'habitat, a fait l'objet de controverse, n'étant pas à l'ordre du jour, mais ayant été légalement ajouté en début de réunion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver la demande de prêt à taux 0%, remboursable sur 5 ans maximum, auprès de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme;
- d'autoriser le maire à signer la convention de prêt
- d'autoriser le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

REPAS DES AINES

Monsieur le Maire expose aux conseillers les travaux de la commission CCAS concernant le repas des aînés du 25 mars 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de faire appel au traiteur le Scalaire (Andechy) pour le repas du 25 mars 2018
- d'opter pour le Menu « B »
- d'autoriser le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DEMANDE D'AIDE SOCIALE

Monsieur le Maire présente aux conseillers la demande d'un habitant. Sa cheminée menace de tomber et met en péril toute la maison et ses abords. Les travaux s'élèvent à 1 512.50€ TTC.

La commission CCAS a émis un avis favorable pour une aide de 1000.00€ (mille euros) et une avance de 512.50€, remboursable au plus tard au 31 décembre 2018. La commune se chargerait de régler directement la facture à la société effectuant les travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, (1 ABSTENTION, 12 POUR) :

- d'attribuer une aide exceptionnelle comme suit :
 - Règlement de la facture de démolition de la cheminée à hauteur de 1 512.50€, dont 1000.00€ (mille euros) de secours, et 512.50€ (cinq cent douze euros et cinquante centimes) remboursable à la commune avant le 31 décembre 2018.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – POINT FINANCIER

Excédent de fonctionnement = environ 210 000.00€

Déficit d'investissement : 14 344.76€

Les conseillers vont réfléchir aux priorités pour 2018.

TRAVAUX RD937

Les devis pour les 17 bouches de réseau d'eau pluviale ont été demandés. D'autres travaux sont à prévoir, notamment un chasse-roue au carrefour de la rue de Devise, et les joints des trottoirs à refaire sur 500 mètres. Il y a également un enfoncement de la chaussée rue de Ham.

Les décisions de travaux seront prises lors d'une prochaine réunion.

QUESTIONS DIVERSES

- Une réunion spécifique concernant le projet de la ferme rue du Pavé sera organisée prochainement.
- Eclairage et défense incendie Route de Mons : suite à la viabilisation des terrains par la maison de retraite, il manque les plans de recollement des réseaux pour pouvoir connaître le débit pour la défense incendie. Pour les candélabres, une DICT sera demandée et les travaux seront effectués quand le temps sera plus clément.
- Problème de stationnement sur le trottoir rue de Ham. Des recommandés ont été transmis et la gendarmerie prévenue. D'autres problèmes de stationnement ont été soulignés, des courriers seront envoyés et les véhicules verbalisés.

Fin de séance à 20h00.